

**Office Public Municipal d'HLM de Besançon- Programme de construction de 146 logements ZAC de Planoise - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt de 35 000 000 F contracté auprès de la Caisse de Prêts aux organismes d'HLM - Modification de la délibération du 27 juin 1980 (renégociation d'un prêt de 3 636 294,10 F)**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 27 juin 1980, le Conseil Municipal a accordé la garantie de la Ville pour un emprunt de 35 000 000 F que l'Office Public Municipal d'HLM a contracté auprès de la Caisse de Prêts aux organismes d'HLM pour une durée de 34 ans, emprunt destiné à financer le programme de construction de 146 logements, ZAC de Planoise.

Cet emprunt a été réalisé en trois tranches.

M. le Président de l'Office Public Municipal d'HLM nous a informés qu'il envisage de renégocier auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations le prêt de 3 636 294,10 F pour un montant résiduel de 3 463 775,41 F et pour la durée résiduelle de 23 ans à des conditions plus avantageuses : taux d'intérêt variable de 6,80 % avec taux de progressivité des annuités de 1,95 %.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces nouvelles modalités et à modifier en conséquence la délibération du 27 juin 1980.

M. TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.